

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.117253	
État membre	France	
Numéro de référence de l'État membre		
Région	Guadeloupe	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE Hôtel de région Avenue Paul Lacavé Petit-Paris 97109 Basse-Terre cedex	
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Guadeloupe : Fonds de soutien au cinéma et à l'audiovisuel	
Base juridique	L 1511-2 Code Général des Collectivités Territoriales Délibération CR/23-852 du 9 juillet 2020 ; CR/21-47 du 3 mars 2021 ; CR/23-852 du 17 novembre 2023	
Type de la mesure	Régime d'aide	
Modification d'une mesure d'aide existante	Prolongation SA.64304	
Durée	01.01.2024 - 31.12.2025	
Secteurs économiques	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	petites et moyennes entreprises	
Budget	Budget annuel: 3 000 000 EUR	
Pour les garanties	0 EUR	
Forme de l'aide	Subvention/Bonification d'intérêts	
Référence à la décision de la Commission		
Si cofinancement par des fonds communautaires		
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Régimes d'aides en faveur des œuvres audiovisuelles (art. 54)	100	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide  
[https://www.regionguadeloupe.fr/les-aides-les-services/guide-des-aides/detail/actualites/fonds-de-cooperation-cinematographique-et-audiovisuelle-dans-le-cadre-de-la-convention-etatcnregi/#\\_](https://www.regionguadeloupe.fr/les-aides-les-services/guide-des-aides/detail/actualites/fonds-de-cooperation-cinematographique-et-audiovisuelle-dans-le-cadre-de-la-convention-etatcnregi/#_) , -